

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Décembre 2021**

**287x21**

### **CREATION D'UNE VILLA FUNERAIRE** **AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

La Société SASU Pompes Funèbres Gilles MANNO, dont le siège social se situe 46 avenue Victor Hugo – 13170 Les Pennes Mirabeau a déposé auprès de Mr le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence un dossier de projet de création d'une villa funéraire.

Conformément aux dispositions de l'article R 2223-74 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création ou l'extension d'une chambre funéraire est autorisée par décision préfectorale après avis du Conseil Municipal qui doit se prononcer dans un délai de deux mois et du Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

Ce projet s'inscrit dans la réalisation de l'opération d'aménagement de la zone d'activités des Sybilles, et figure dans le compte-rendu financier élaboré par la SPLA D'AIX TERRITOIRES (CRAC), approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 26 mai 2021, par délibération n°126x21.

Il s'agit de la construction d'un bâtiment d'une superficie de 227 m<sup>2</sup> sur le lot 11 d'une surface de 1 475m<sup>2</sup> (ci-joint plans et descriptif).

Le dossier de demande d'autorisation présenté par la société est composé : d'une notice explicative comportant les prescriptions relatives à la sécurité et à l'accessibilité du bâtiment, de plans de situation et d'une notice de présentation du projet.

Pour la bonne information des membres du Conseil Municipal, il est précisé qu'une chambre funéraire existe déjà sur le territoire de la commune, située Allée de la Billonne et appartenant à l'entreprise pompes funèbres « PFG ».

A cet égard, une seconde chambre permettrait d'une part à un second entrepreneur d'offrir aux familles le même type de service et d'autre part d'offrir à la population un choix qui aujourd'hui de fait n'existe pas.

C'est pourquoi il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir émettre un avis sur ce projet de création d'une Villa funéraire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE la création d'une Villa funéraire supplémentaire sur la commune des Pennes Mirabeau.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 10 Décembre 2021  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI











Borne  
OGE

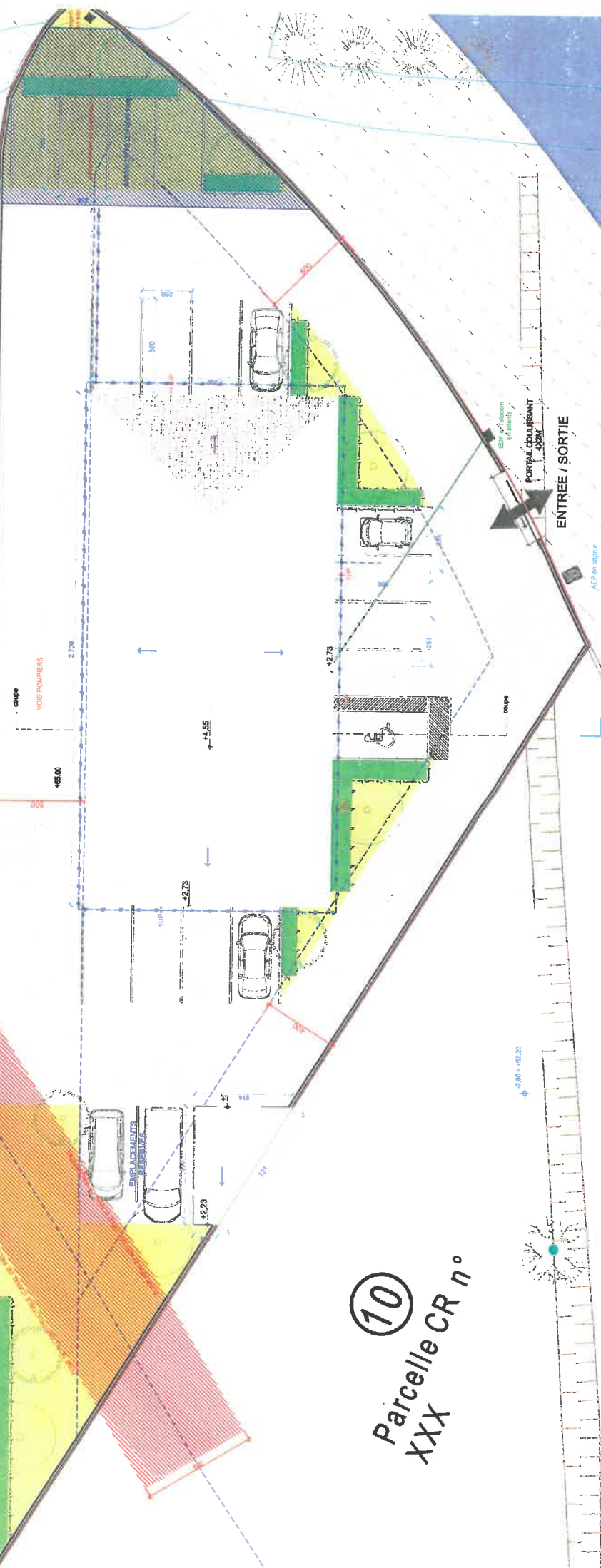
Borne  
OGE

-33.32-

0 -63.58-

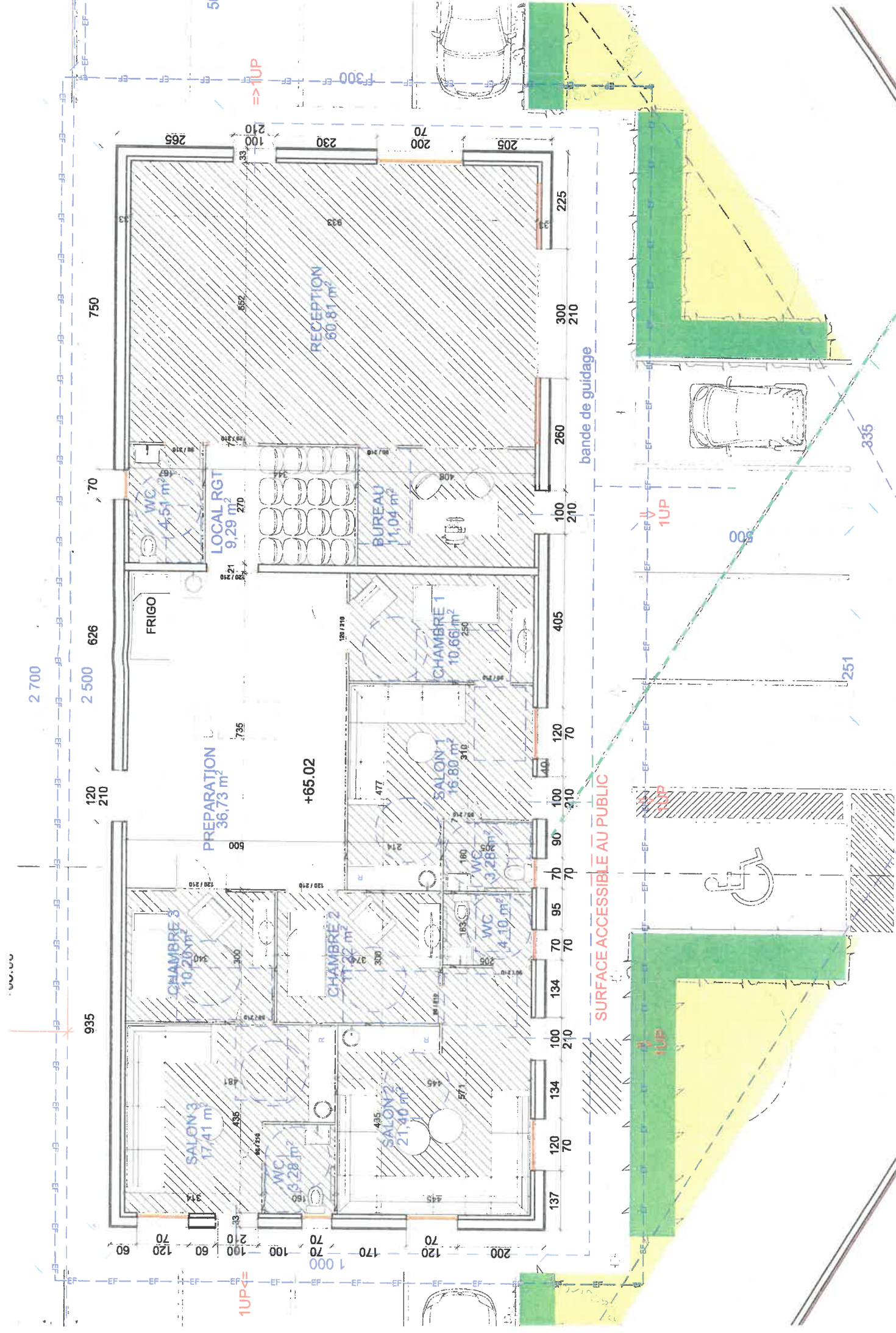
Réseau souterrain Eau  
Provence existant  
(Trace indicatifs sous réserve  
sondages)

SERVITUDE DE PASSAGE POUR DESURVEILLANCE  
SURFACE INTEREE AUX PARTIES COMMUNES



ENTREE / SORTIE

Parcelle CR n°  
XXX



## NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET

**Maitre d'ouvrage :** SASU Pompes funèbres Gilles Manno  
**Adresse :** 46 Avenue Victor Hugo 13170 Les PENNES MIRABEAU  
**Téléphone :** 06.23.80.14.49  
**Courriel :** [pompesfunebres@mannoilles.fr](mailto:pompesfunebres@mannoilles.fr)

### PROJET

#### Création d'une villa funéraire

Le projet se situe dans la ZA Les Sybilles sur la commune des Pennes Mirabeau.

Il s'agit du LOT 11 d'une surface de 1 475m<sup>2</sup>.

Ce projet concerne la création d'une villa funéraire.

Il se compose d'une grande salle de réception dans laquelle on accède au bureau du responsable, trois salons privés, une salle de préparation et un garage.

La salle de réception de 60m<sup>2</sup> peut être aménagée pour réaliser des cérémonies, celle-ci aura ses propres sanitaires aménagés pour les PMR.

Les trois salons privés, permettront aux familles de pouvoir se recueillir dans un contexte plus intime, ils auront chacun un espace de détente avec une kitchenette aménagée, un WC, une chambre dans laquelle sera présenté le corps du défunt.

Chaque salon à son propre accès directement relié sur l'extérieur.

La partie préparation n'est pas accessible au public, elle sert à conserver les corps dans des cases réfrigérées et permet de faire circuler les corps à l'abri du public par une porte donnant directement dans la chambre.

Tous les accès et circulations sont prévus pour les PMR.

#### Partie technique

L'accès à la villa funéraire des corps se fait par l'arrière du bâtiment par une porte réservée uniquement au personnel, à l'abri des regards et hors de la vue du public de façon à assurer une séparation entre l'accueil du public et la préparation des corps.

Chaque salon de présentation dispose d'un accès particulier vers la partie technique destinée au passage en position horizontale des corps ou des cercueils.

- ventilation de la salle technique renouvellement de l'air ambiant à raison de 4 fois son volume par heure (soit 92m<sup>3</sup>), - filtre à charbon actif absorbant et désodorisant

- 3 cellule réfrigérante - réglage de la température en froid positif de 0 à +5°C

- 1 cellule négative est envisagée

- évijer inox à commande à détection
- dispositif de désinfection des instruments de soins
- table de préparation des corps en inox accessible sur 3 côtés
- présence d'un distributeur d'essuie main à usage unique
- Possibilité de désinfection intensive sans altération des revêtements de sol, siphons d'évacuation, piètement du mobilier et plinthes
- évacuations des eaux usées, siphons de sol munis de paniers démontables et désinfectables
- élimination des déchets des soins de conservation conformément aux dispositions des articles R.1335-1 à R.1335-14 du code de la santé publique
- raccordement arrivée d'eau équipée d'un disconnecteur
- installation électrique étanche aux projections
- porte extérieure double

#### Salle de réception / cérémonie

Une fenêtre, une porte fenêtre et une porte d'entrée, une fenêtre en hauteur dans le WC, une porte fenêtre dans le bureau.

Un toilette accès PMR

Un local de rangement pour le mobilier (non accessible au public)

Bureau du responsable

Chauffage / climatisation, renouvellement de l'air à raison de 1 fois son volume par heure

#### Salons de présentation des corps

La chambre sera constituée de murs aveugles permettant de garder l'intimité.

La dépose du corps se fera directement depuis la salle technique jusqu'à la chambre dédiée uniquement réservé au personnel.

Table réfrigérée

Eclairage avec variateur de luminosité

Diffuseur de musique et écran de projection intégré

Isolation phonique adaptée

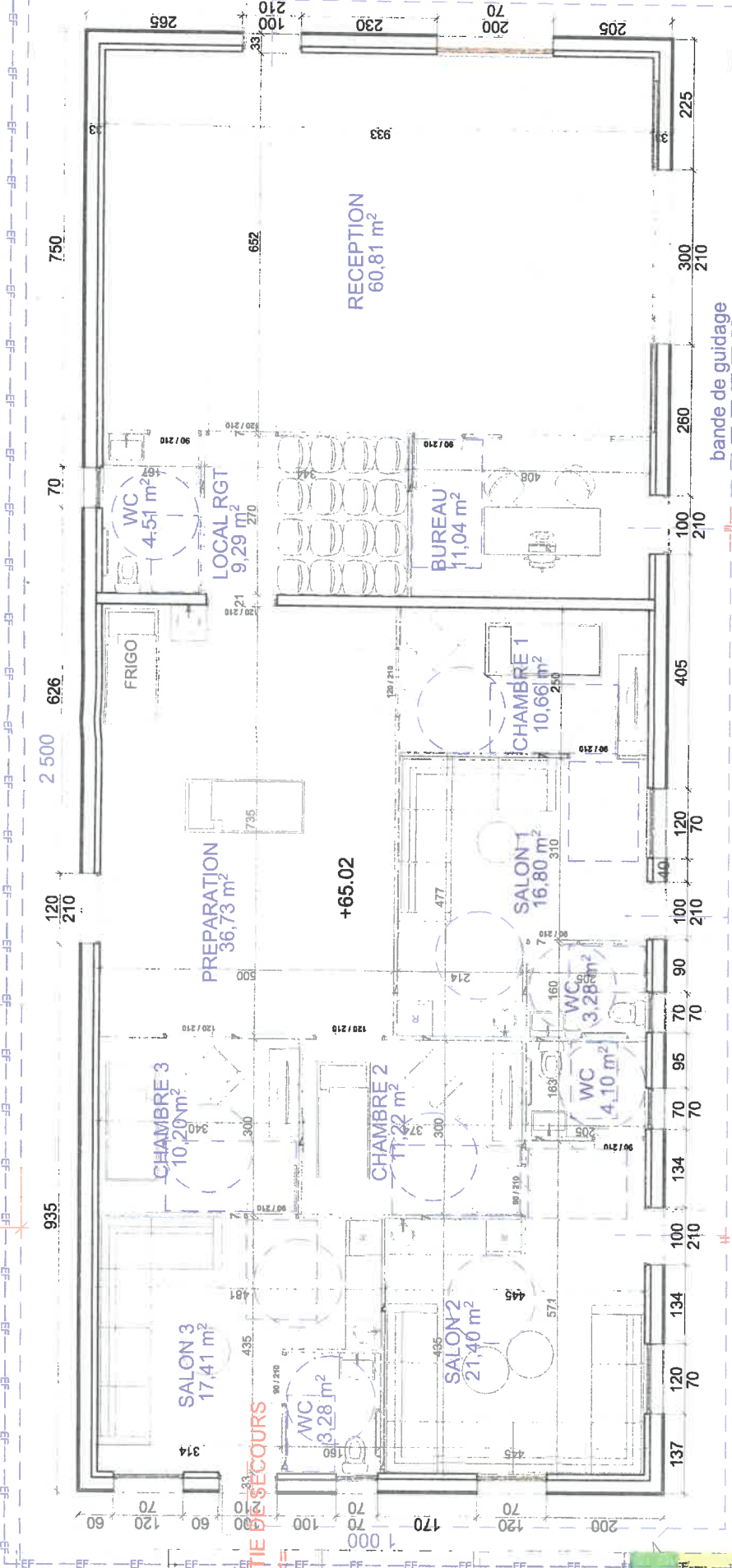
Salon privatif avec kitchenette aménagée

Une fenêtre en hauteur apportant de la lumière dans le salon, une fenêtre en hauteur permettant de ventiler le WC.



2 700

2 500



50

SORTIE DE SECOURS 1UP

SORTIE DE SECOURS 1UP

SORTIE DE SECOURS 1UP

SORTIE DE SECOURS 1UP

RECEPTION  
60,81 m<sup>2</sup>

BUREAU  
11,04 m<sup>2</sup>

CHAMBRE 1  
10,66 m<sup>2</sup>

SALON 1  
16,80 m<sup>2</sup>

WC  
3,28 m<sup>2</sup>

WC  
4,10 m<sup>2</sup>

CHAMBRE 2  
11,22 m<sup>2</sup>

SALON 2  
21,40 m<sup>2</sup>

WC  
3,28 m<sup>2</sup>

CHAMBRE 3  
10,20 m<sup>2</sup>

SALON 3  
17,41 m<sup>2</sup>

PREPARATION  
36,73 m<sup>2</sup>

LOCAL RGT  
9,29 m<sup>2</sup>

WC  
4,51 m<sup>2</sup>

FRIGO

+65.02

SOUS-STRUCTURE  
AIX EN PROVENCE  
15 OCT. 2021  
COURRIER ARRIVE

bande de guidage

SORTIE DE SECOURS 1UP

SORTIE DE SECOURS 1UP

PC39.1

A3

1:75

Rez-de-chaussée

Maire ouvrage  
Pompes funèbres Gilles MANNO  
48 Avenue Victor Hugo

Orange  
VILLA FUNERAIRE  
7A Les Sublilles

### Classement de l'établissement.

Il est proposé de classer l'établissement en type L de V° catégorie.

Calcul de l'effectif

Surface accessible au public : 178 m<sup>2</sup>

Effectif théorique admis :

1 personnes par m<sup>2</sup>, soit 178 personnes

personnel 4 personnes soit 182 personnes d'effectif complet

### Règles techniques

#### Structure

Pas d'exigence de stabilité demandée

Pour information, la structure béton donne à l'ensemble une stabilité supérieure à une heure.

#### Accès des secours

Exigence réglementaire : 1 façade accessible Réalisé : 4 façades accessibles

Isolément vis -à-vis des tiers

Absence de tiers à moins de 8 m en vis -à-vis.

Locaux présentant des risques particuliers

Pas de chauffage, chauffage réalisé par des pompes à chaleur

Local rangement: parois CF-1H et porte CF-1/2H avec ferme porte

Le projet est composé de :

3 salons:

SALON 1:

- pièce d'accueil 16.80m<sup>2</sup>

- WC 3.28m<sup>2</sup>

- chambre 10.66m<sup>2</sup>

SALON 2:

- pièce d'accueil 21.40m<sup>2</sup>

- WC 4.10m<sup>2</sup>

- chambre 11.22m<sup>2</sup>

SALON 3:

- pièce d'accueil 17.41m<sup>2</sup>

- WC 3.28m<sup>2</sup>

- chambre 10.20m<sup>2</sup>

1 salle de réception:

- réception 60.81m<sup>2</sup>

- WC 4.51m<sup>2</sup>

- bureau 11.04m<sup>2</sup>

1 salle de préparation de 36.73m<sup>2</sup>

1 local rangement de 9.29m<sup>2</sup>

Un toilette accès PMR

Chauffage / climatisation, renouvellement de l'air à raison de 1 fois son volume par heure

### Garage

Un garage permettant de stocker du matériel réservé aux convoyeurs, sera situé à proximité des deux places qui leur sont réservées.

### Parking

17 places de stationnement sont réservées au public dont une PMR.

L'accès se fait par un portail automatique qui sera ouvert uniquement pendant les heures d'ouvertures de la villa funéraire.

### Moyens de secours

Ils comprennent :

- L'implantation d'extincteurs portatifs à eau pulvérisée de 6 litres avec un minimum d'un appareil par 250 m<sup>2</sup> de surface, répartis dans les locaux, et d'extincteurs portatifs appropriés aux risques particuliers.
- Affichage du plan schématique conforme à la norme NF S 60.302 et affichage des consignes générales en cas d'incendie.

### Alarme - Alerte - Consignes

La liaison avec les sapeurs pompiers sera réalisée par téléphone urbain.

L'affichage des consignes à la vue de tous devra indiquer clairement :

- le numéro d'appel des sapeurs pompiers
- l'adresse du centre de secours de premier appel
- les dispositions immédiates à prendre en cas d'incendie.

Une alarme de type 4 sera mise en place.

Le personnel sera informé de la conduite à tenir en cas d'incendie et sera entraîné à la manipulation des moyens de secours.

• La centrale d'alarme fait partie des systèmes de sécurité incendie : elle permet de donner l'alerte lors un départ de feu pour donner le signal d'évacuation.

• Cette centrale d'alarme de type 4 sera équipée d'un déclencheur manuel et d'une sirène intégrée, permettant d'être ainsi conforme aux normes en vigueur.

• Sa fonction «tout en un» permet une utilisation seule (dans un local qui ne nécessite pas plus d'un déclencheur et un diffuseur) ou avec un déclencheur d'alarme et/ou un diffuseur d'alarme sonore industriel supplémentaire (le fait d'appuyer sur n'importe quel déclencheur fera ainsi sonner tous les diffuseurs).

## NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET

**Maitre d'ouvrage :** SASU Pompes funèbres Gilles Manno

**Adresse :** 46 Avenue Victor Hugo 13170 Les PENNES MIRABEAU

**Téléphone :** 06 23 80 14 49

**Courriel :** [pompesfunebres@mannaqilles.fr](mailto:pompesfunebres@mannaqilles.fr)

### PROJET

#### Création d'une villa funéraire

Le projet se situe dans la ZA Les Sybilles sur la commune des Pennes Mirabeau.

Il s'agit du LOT 11 d'une surface de 1475m<sup>2</sup>.

Ce projet concerne la création d'une villa funéraire.

Il se compose d'une grande salle de réception dans laquelle on accède au bureau du responsable, trois salons privés, une salle de préparation et un garage.

La salle de réception de 60m<sup>2</sup> peut être aménagée pour réaliser des cérémonies, celle-ci aura ses propres sanitaires aménagés pour les PMR.

Les trois salons privés, permettront aux familles de pouvoir se recueillir dans un contexte plus intime, ils auront chacun un espace de détente avec une kitchenette aménagée, un WC, une chambre dans laquelle sera présenté le corps du défunt.

Chaque salon à son propre accès directement relié sur l'extérieur.

La partie préparation n'est pas accessible au public, elle sert à conserver les corps dans des cases réfrigérées et permet de faire circuler les corps à l'abri du public par une porte donnant directement dans la chambre.

Tous les accès et circulations sont prévus pour les PMR.

#### Partie technique

L'accès à la villa funéraire des corps se fait par l'arrière du bâtiment par une porte réservée uniquement au personnel, à l'abri des regards et hors de la vue du public de façon à assurer une séparation entre l'accueil du public et la préparation des corps.

Chaque salon de présentation dispose d'un accès particulier vers la partie technique destinée au passage en position horizontale des corps ou des cercueils.

- ventilation de la salle technique renouvellement de l'air ambiant à raison de 4 fois son volume par heure (soit 92m3), - filtre à charbon actif absorbant et désodorisant
- 3 cellule réfrigérante - réglage de la température en froid positif de 0 à +5°C
- 1 cellule négative est envisagée

- évier inox à commande à détection

- dispositif de désinfection des instruments de soins

- table de préparation des corps en inox accessible sur 3 côtés

- présence d'un distributeur d'essuie main à usage unique

- Possibilité de désinfection intensive sans altération des revêtements de sol, siphons d'évacuation, piètement du mobilier et plinthes

- évacuations des eaux usées, siphons de sol munis de paniers démontables et désinfectables

- élimination des déchets des soins de conservation conformément aux dispositions des articles R.1335-1 à R.1335-14 du code de la santé publique

- raccordement arrivée d'eau équipée d'un disconnecteur

- installation électrique étanche aux projections

- porte extérieure double

#### Salle de réception / cérémonie

Une fenêtre, une porte fenêtre et une porte d'entrée, une fenêtre en hauteur dans le WC, une porte fenêtre dans le bureau.

Un toilette accès PMR

Un local de rangement pour le mobilier (non accessible au public)

Bureau du responsable

Chauffage / climatisation, renouvellement de l'air à raison de 1 fois son volume par heure

#### Salons de présentation des corps

La chambre sera constituée de murs aveugles permettant de garder l'intimité.

La dépose du corps se fera directement depuis la salle technique jusqu'à la chambre dédiée uniquement réservé au personnel.

Table réfrigérée

Eclairage avec variateur de luminosité

Diffuseur de musique et écran de projection intégré

Isolation phonique adaptée

Salon privatif avec kitchenette aménagée

Une fenêtre en hauteur apportant de la lumière dans le salon, une fenêtre en hauteur permettant de ventiler le WC.

## NOTICE DESCRIPTIVE DU PROJET

**Maitre d'ouvrage :** SASU Pompes funèbres Gilles Manno

**Adresse :** 46 Avenue Victor Hugo 13170 Les PENNES MIRABEAU

**Téléphone :** 06.23.80.14.49

**Courriel :** [pompesfunebres@mannogilles.fr](mailto:pompesfunebres@mannogilles.fr)

### PROJET

#### Création d'une villa funéraire

Le projet se situe dans la ZA Les Sybilles sur la commune des Pennes Mirabeau.

Il s'agit du LOT 11 d'une surface de 1 475m<sup>2</sup>.

Ce projet concerne la création d'une villa funéraire.

Il se compose d'une grande salle de réception dans laquelle on accède au bureau du responsable, trois salons privés, une salle de préparation et un garage.

La salle de réception de 60m<sup>2</sup> peut être aménagée pour réaliser des cérémonies, celle-ci aura ses propres sanitaires aménagés pour les PMR.

Les trois salons privés, permettront aux familles de pouvoir se recueillir dans un contexte plus intime, ils auront chacun un espace de détente avec une kitchenette aménagée, un WC, une chambre dans laquelle sera présenté le corps du défunt.

Chaque salon à son propre accès directement relié sur l'extérieur.

La partie préparation n'est pas accessible au public, elle sert à conserver les corps dans des cases réfrigérées et permet de faire circuler les corps à l'abri du public par une porte donnant directement dans la chambre.

Tous les accès et circulations sont prévus pour les PMR.

#### Partie technique

L'accès à la villa funéraire des corps se fait par l'arrière du bâtiment par une porte réservée uniquement au personnel, à l'abri des regards et hors de la vue du public de façon à assurer une séparation entre l'accueil du public et la préparation des corps.

Chaque salon de présentation dispose d'un accès particulier vers la partie technique destinée au passage en position horizontale des corps ou des cercueils.

- ventilation de la salle technique renouvellement de l'air ambiant à raison de 4 fois son volume par heure (soit 92m<sup>3</sup>), - filtre à charbon actif absorbant et désodorisant
- 3 cellule réfrigérante - réglage de la température en froid positif de 0 à +5°C
- 1 cellule négative est envisagée

- évier inox à commande à détection
- dispositif de désinfection des instruments de soins
- table de préparation des corps en inox accessible sur 3 côtés
- présence d'un distributeur d'essuie main à usage unique
- Possibilité de désinfection intensive sans altération des revêtements de sol, siphons d'évacuation, piétement du mobilier et plinthes
- évacuations des eaux usées, siphons de sol munis de paniers démontables et désinfectables
- élimination des déchets des soins de conservation conformément aux dispositions des articles R.1335-1 à R.1335-14 du code de la santé publique
- raccordement arrivée d'eau équipée d'un disconnecteur
- installation électrique étanche aux projections
- porte extérieure double

### **Salle de réception / cérémonie**

Une fenêtre, une porte fenêtre et une porte d'entrée, une fenêtre en hauteur dans le WC, une porte fenêtre dans le bureau.

Un toilette accès PMR

Un local de rangement pour le mobilier (non accessible au public)

Bureau du responsable

Chauffage / climatisation, renouvellement de l'air à raison de 1 fois son volume par heure

### **Salons de présentation des corps**

La chambre sera constituée de murs aveugles permettant de garder l'intimité.

La dépose du corps se fera directement depuis la salle technique jusqu'à la chambre dédiée uniquement réservé au personnel.

Table réfrigérée

Eclairage avec variateur de luminosité

Diffuseur de musique et écran de projection intégré

Isolation phonique adaptée

Salon privatif avec kitchenette aménagée

Une fenêtre en hauteur apportant de la lumière dans le salon, une fenêtre en hauteur permettant de ventiler le WC.

Un toilette accès PMR

Chauffage / climatisation, renouvellement de l'air à raison de 1 fois son volume par heure

### **Garage**

Un garage permettant de stocker du matériel réservé aux convoyeurs, sera situé à proximité des deux places qui leur sont réservées.

### **Parking**

17 places de stationnement sont réservées au public dont une PMR.

L'accès se fait par un portail automatique qui sera ouvert uniquement pendant les heures d'ouvertures de la villa funéraire.

### **Moyens de secours**

Ils comprennent :

- L'implantation d'extincteurs portatifs à eau pulvérisée de 6 litres avec un minimum d'un appareil par 250 m<sup>2</sup> de surface, répartis dans les locaux, et d'extincteurs portatifs appropriés aux risques particuliers.
- Affichage du plan schématique conforme à la norme NF S 60.302 et affichage des consignes générales en cas d'incendie.

#### **Alarme – Alerte – Consignes**

La liaison avec les sapeurs pompiers sera réalisée par téléphone urbain.

L'affichage des consignes à la vue de tous devra indiquer clairement :

- le numéro d'appel des sapeurs pompiers
- l'adresse du centre de secours de premier appel
- les dispositions immédiates à prendre en cas d'incendie.

Une alarme de type 4 sera mise en place.

Le personnel sera informé de la conduite à tenir en cas d'incendie et sera entraîné à la manipulation des moyens de secours.

- La centrale d'alarme fait partie des systèmes de sécurité incendie : elle permet de donner l'alerte lors un départ de feu pour donner le signal d'évacuation.
- Cette centrale d'alarme de type 4 sera équipée d'un déclencheur manuel et d'une sirène intégrée, permettant d'être ainsi conforme aux normes en vigueur.
- Sa fonction «tout en un» permet une utilisation seule (dans un local qui ne nécessite pas plus d'un déclencheur et un diffuseur) ou avec un déclencheur d'alarme et/ou un diffuseur d'alarme sonore industriel supplémentaire (le fait d'appuyer sur n'importe quel déclencheur fera ainsi sonner tous les diffuseurs).

### **Classement de l'établissement.**

Il est proposé de classer l'établissement en type L de V° catégorie.

Calcul de l'effectif

Surface accessible au public : 178 m<sup>2</sup>

Effectif théorique admis :

1 personnes par m<sup>2</sup>, soit 178 personnes

personnel 4 personnes soit 182 personnes d'effectif complet

### **Règles techniques**

#### **Structure**

Pas d'exigence de stabilité demandée

Pour information, la structure béton donne à l'ensemble une stabilité supérieure à une heure.

#### **Accès des secours**

Exigence réglementaire : 1 façade accessible Réalisé : 4 façades accessibles

#### **Isolement vis -à-vis des tiers**

Absence de tiers à moins de 8 m en vis -à-vis.

#### **Locaux présentant des risques particuliers**

Pas de chaufferie, chauffage réalisé par des pompes à chaleur

Local rangement: parois CF1H et porte CF1/2H avec ferme porte

Le projet est composé de :

#### **3 salons:**

SALON 1:

- pièce d'accueil 16.80m<sup>2</sup>

- WC 3.28m<sup>2</sup>

- chambre 10.66m<sup>2</sup>

SALON 2:

- pièce d'accueil 21.40m<sup>2</sup>

- WC 4.10m<sup>2</sup>

- chambre 11.22m<sup>2</sup>

SALON 3:

- pièce d'accueil 17.41m<sup>2</sup>

- WC 3.28m<sup>2</sup>

- chambre 10.20m<sup>2</sup>

#### **1 salle de réception:**

- réception 60.81m<sup>2</sup>

- WC 4.51m<sup>2</sup>

- bureau 11.04m<sup>2</sup>

#### **1 salle de préparation de 36.73m<sup>2</sup>**

#### **1 local rangement de 9.29m<sup>2</sup>**